La responsabilité sociale d'une PME en Algérie, cas de la politique qualité et environnementale de l'entreprise nationale des industries de l'électroménager (ENIEM)

The social responsibility of an SME in Algeria, case of the quality and environmental policy of the national company of the industries of the household appliances (ENIEM)

Mouloud LASBEUR
lasbeurmouloud@yahoo.fr
Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Algérie

Soumis le : 28/03/2021 Accepté le : 22/06/2021 Publié : 03/03/2021

Résumé:

La Responsabilité Sociale (RSE) est considérée un moyen de pilotage des actions entreprises au service du développement durable, et faire face aux besoins des générations présentes et futures. Pour cela, les entreprises adoptent le principe de précaution et de solidarité entre les générations et les territoires. La protection et le bien-être des consommateurs sont des questions d'une grande envergure qui sont intégrées dans les pratiques sociales des entreprises, avec engagement aux objectifs par le billet de la politique qualité et environnementale.

En analysant les données annuelles de **2012** à **2017**, nous constatons que l'ENIEM par le billet de sa politique constitue une amélioration continue en termes de qualité et conformité de ses produits qui assure une large satisfaction et protection du consommateur, aussi elle contribue à la préservation de l'environnement en termes de pollution et génération des déchets industriels dangereux. En termes de résultats l'observation montre que les indicateurs de mesure sont nettement positifs, ce qui inscrit l'entreprise dans la démarche d'amélioration continue.

Mots clés: RSE, développement durable, pratiques sociales, politique qualité et environnementale

JEL Classification Codes: M14, Q01, P36, Q56

Abstract:

Social Responsibility (CSR) is considered a means of steering actions undertaken in the service of sustainable development, and meeting the needs of present and future generations. To do this, companies adopt the principle of precaution and solidarity between generations and territories. The protection and well-being of consumers are far-reaching issues that are integrated into the social practices of companies, with commitment to the objectives by the ticket of the quality and environmental policy.

By analyzing the annual data from **2012** to **2017**, we find that the ENIEM by the note of its policy constitutes a continuous improvement in terms of quality and conformity of its products which ensures a broad satisfaction and protection of the consumer, also it contributes to the preservation of the environment in terms of pollution and generation of hazardous industrial waste. In terms of results, the observation shows that the measurement indicators are clearly positive, which puts the company in the process of continuous improvement.

Key words: CSR, sustainable development, social practices, quality and environmental policy

JEL Classification Codes: M14, Q01, P36, Q56

I. Introduction:

Les évolutions en cours, depuis la fin des années 1970, liées à la mondialisation des économies ont contribué à déstabiliser les systèmes économiques existants, engendrant des problèmes socio-économiques, écologiques et environnementaux, notamment dans les pays émergents et en voie de développement. L'accroissement des disparités entre nations, l'épuisement des ressources naturelles, l'émergence des problèmes liés aux phénomènes naturels qui se sont développés avec l'accélération des changements induits par l'internationalisation des activités économiques.

Face à ces mutations profondes, les gouvernements se sont activés afin de chercher des solutions à ces divers problèmes, dans l'optique de relancer la croissance économique. Plusieurs organisations ont alors adopté un comportement défensif consistant en une simple réaction aux pressions exercées par les exigences environnementales.

Avec les mutations économiques, sociétales et environnementales que connaissent le climat des affaires et les entreprises en général, la responsabilité environnementale est devenue une question qui intéresse et concerne tous les acteurs de la vie économique.

On a assisté ces dernières années à l'émergence des thèmes de l'éco-entrepreneuriat, l'entrepreneuriat vert, la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) et le développement durable qui renvoi tous à la même idée : l'entrepreneur doit être conscient de son rôle social et environnemental.

Cette responsabilité sociale (RSE) est une déclinaison du développement durable dans les entreprises. Un grand nombre de règles édictées au nom du développement durable doivent trouver une application dans l'entreprise et les organisations.

Figure N°1 : Les piliers du développement durable

Source : EMMANUEL A, le développement durable, édition Nathan, France 2005 p.7

La RSE est l'ensemble des obligations normatives ou morales qui déterminent la stratégie de l'entreprise dans son environnement, au regard des parties prenantes tout en assurant sa pérennité voire sa croissance économique afin de concilier dans le présent les performances économiques et sociales.

La présentation des pratiques de la politique qualité et environnementale de l'entreprise sur la protection des consommateurs via l'assurance qualité et protection de l'environnement espace de vie des clients. La question principale à laquelle en va essayer de répondre est formulée comme suite : **comment la politique qualité et environnementale ou sein de l'entreprise nationale des industries de l'électroménager assure la réalisation des objectives qualités et environnementaux et consolide-t-elle la voie de l'éthique RSE »? L'entrepreneur doit être conscient de son rôle social et environnemental?**

- Quel rôle joue t-il la politique qualité et environnementale dans la protection du consommateur ?
- Comment cette entreprise procède t'elle à la hiérarchisation et l'élaboration des différents objectifs ?
- Est-ce-que l'instrumentalisation de cette politique par système management qualité et environnemental permet l'atteinte des objectifs bien définis ?

Notre objectif par cet article est de présenter les pratiques de gestion qu'adoptent l'ENIEM afin d'assurer sa responsabilité vis-à-vis de ses consommateurs en termes de sécurité et assurance qualité.

Objectif de satisfaction en terme qualité et performance produit,

Objectif de sécurité par rapport au danger,

Objectif sociétal de préservation de l'environnement espace de vie du client

Notre méthodologie de recherche est basée sur la revue de littérature nous permettant de présenter le concept de base RSE (des aspects de la RSE) d'une part et la présentation des pratiques de la politique qualité et environnementale de l'entreprise sur la protection des consommateurs via l'assurance qualité et protection de l'environnement espace de vie des clients. Ce travail s'articule autour de deux parties. Dans une première partie, nous présentons un cadre conceptuel et théorique, nous appréhendons ensuite la politique environnementale au sein de l'ENIEM comme le précurseur de tout engagement dans la voie de la durabilité et performance environnementale

Hypothèse :

1) Dans le cadre de la promotion de la RSE, la politique qualité et environnementale de l'ENIEM essaye de concrétiser la conciliation entre l'économie et les exigences sociales et environnementales,

2) permettant d'assurer un équilibre entre ses engagements et les attentes des consommateurs en termes de qualité et sécurité.

3) La performance de l'entreprise résulte de son engagement social, environnemental et la pertinence de ses objectifs.

II. la responsabilité sociale des entreprises :

Il est clair que la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) est la responsabilité engagée par toute entreprise vis-à-vis des effets qu'elle a sur la société dans l'exercice de ses activités.

De plus, les divergences liées à la définition de la RSE renvoient aux fondements théoriques qui ont poussé les entreprises à intégrer les pratiques de la RSE dans leurs processus décisionnels ; c'est pourquoi, les définitions données sont souvent tirées des deux grandes visions qui ont marqué le plus l'histoire de la RSE à savoir une vision :

- Anglo-saxonne qui appréhende la RSE comme un engagement volontaire ;
- Européenne qui appréhende la RSE comme une obligation imposée par la loi (Capron M p 33).

En général, être « responsable » vient du latin « responsus » qui implique que « l'individu doit accepter et subir les conséquences de ses actes » suivant la loi qui l'oblige à réparer les dégâts causés ainsi que de se soumettre à la sanction que cette loi a prévu (Charles martinet p 69).

La RSE tend vers **une démarche volontaire** qui va au-delà du respect de la législation et des conventions collectives. L'homme étant au centre de l'attention, la RSE exige:

- D'engager une collaboration étroite avec les parties prenantes ;
- D'intégrer des préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique et de droits de l'homme.

La Responsabilité Sociale des Entreprises plus communément, la RSE permet à toute entreprise de prendre en compte et de **s'approprier les enjeux du développement durable en accord avec ses valeurs, ses préoccupations et ses contraintes.**

La Responsabilité Sociale est donc une démarche qui permet à l'entreprise d'atteindre les objectifs fixés par le Développement Durable. Le Développement Durable présente un impact planétaire et ses effets se manifestent à l'échelle macroéconomique. Contrairement à la responsabilité sociale qui traite avec les parties prenantes et présente un impact sur le micro environnement.

II.1) La définition de la RSE :

Dès lors, l'idée de l'existence d'une définition universelle ou standard de la RSE doit être écartée, c'est dans ce cadre que nous proposons, dans ce qui suit, un ensemble de définitions, comme suite :

- Une graduation chronologique, des approches de différents auteurs ;

- Des normes et standards établis par différentes organisations (26000).

Plusieurs auteurs ont tenté de définir la notion de la RSE, notamment :

Bowen en 1953 qui a défini la responsabilité sociale comme l'obligation pour les hommes d'affaires d'effectuer des politiques, de prendre les décisions nécessaires ainsi que de répondre aux attentes et aux valeurs de la société;

Friderick (1960) qui précise que la RSE est le fait d'utiliser les différentes ressources de l'entreprise pour satisfaire des buts, non seulement, privés (propre à l'entreprise), mais aussi collectifs (l'intérêt social).

Johnson (1971), qui appréhende la RSE comme la poursuite de l'entreprise des objectifs hors ceux de ses actionnaires tels que ceux de ses fournisseurs, de ses employés, de ses clients, de ses communautés locales ainsi que de sa nation entière. Cet auteur insiste sur la réalisation d'un équilibre entre les attentes des différentes parties prenantes ;

Devis (1973) qui appréhende la RSE comme la prise en compte par l'entreprise des dimensions qui dépassent largement les volets techniques, légal et économique. Cela veut dire que l'entreprise qui se contente seulement de se soumettre aux lois qui régissent son activité n'est pas socialement responsable ;

Eilbert et Parker (1973) qui ont résumé la RSE à une forme « de bon voisinage », où ils insistent sur deux points importants. Le premier est que l'entreprise ne doit pas nuire à son voisinage. Le deuxième est que l'entreprise doit contribuer dans la gestion des problèmes de son voisinage tels que la résolution des problèmes de pollution ainsi que de la discrimination raciale.

Toutes ces définitions montrent que les responsabilités des entreprises ne se résument pas uniquement à celles de maximiser les intérêts des actionnaires ou bien au respect des lois et des réglementations, mais consistent aussi à répondre aux besoins de la société et à participer dans la résolution de ses problèmes.

En 1979, **A.B.Carroll** propose un modèle qui repose sur la définition de la RSE comme une manière permettant à l'entreprise de réaliser des profits tout en prenant en compte les lois et les valeurs éthiques. En effet son modèle hiérarchique de responsabilité est sous une forme pyramidale, qui regroupe un ensemble de responsabilités sociales qu'une entreprise doit estimer.

Figure N°02: Pyramide des responsabilités

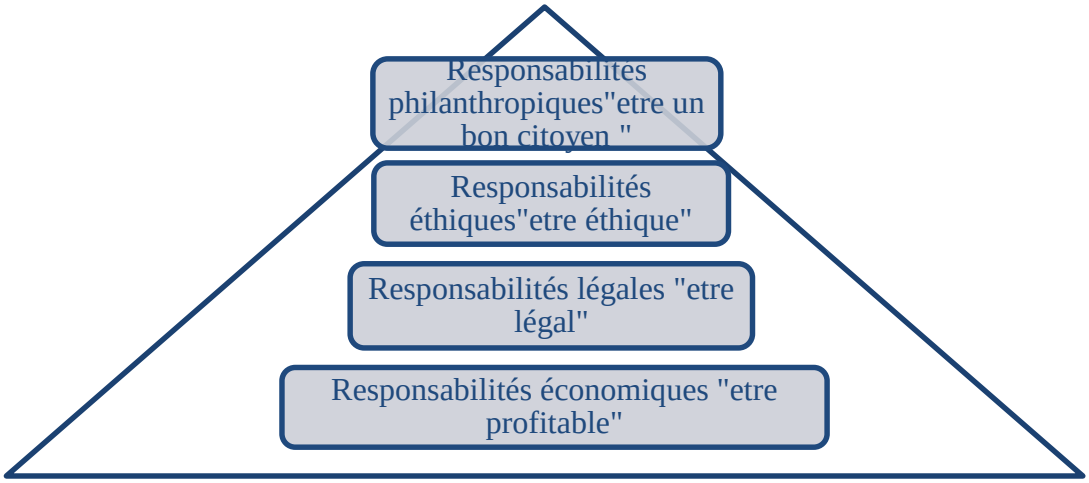

Source : Capron M, «RSE et Développement Durable en PME, comprendre pour agir» P.33.

D'après **Carroll**, l'aspect économique est privilégié et passe avant tout autre responsabilité. Les autres aspects sont au deuxième rang (social et environnemental) et viennent après que les profits ne soient réalisés. Cette hiérarchisation des responsabilités constitue un point de divergence avec le vrai sens de la RSE qui consiste à traiter les différentes responsabilités simultanément non pas l'une après l'autre.

II.2) Les normes et standards

En parallèle des modèles théoriques, les entreprises et les organisations se sont réunies pour définir des normes et des standards en matière de la RSE.

Ces dernières sont plus que de simples définitions mais des pratiques des termes et des grilles d'analyses qui permettent de promouvoir un cadre similaire des pratiques de la RSE par l'ensemble des entreprises.

- Le Pacte Mondial :

Lors du Forum Economique Mondial de Davos, le 31 janvier 1999, K. Annan, le Secrétaire Général de l'ONU à cette époque, a avancé le projet de la mise en œuvre d'un Pacte Mondial destiné à tous les pays du monde. Ce pacte compte les dix (10) principes suivants :

- **Droits de l'homme :**
  - Le respect et la protection du droit international concernant les droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
  - Les entreprises doivent veiller à ne pas devenir des complices en matière de violation des droits de l'Homme ;
- **Droit du travail :**
  - Le respect de la liberté d'association et la reconnaissance du droit de négociation collective par les entreprises ;

- Toutes les formes de travaux forcés ou obligatoires sont à éliminer par les entreprises ;
- L'élimination effective du travail des enfants ;
- L'égalité en matière d'emploi et de profession ;

- **Environnement :**

- Les entreprises sont priées d'adopter des mesures de précaution face aux problèmes qui menacent l'environnement ;
- Les entreprises sont invitées à se lancer dans des initiatives qui les incitent à être plus responsables envers son environnement ;
- Les entreprises sont incitées à opter pour des technologies non nuisibles à l'environnement ;

- **Lutte contre la corruption :**

- Les entreprises sont invitées à adopter des comportements qui combattent toutes formes de corruption y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Les principes du pacte mondial ne sont pas des règles et des lois qui ont pour but de sanctionner, mais il s'agit d'une démarche pédagogique dont la volonté est de rendre les entreprises plus responsables.

Selon le livre vert : dans son livre vert publié en 2001, la commission européenne estime qu' « être socialement responsable signifie, non seulement, satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicable mais aussi aller au-delà et investir 'd'avantage' dans le capital humain, l'environnement et les relations avec les parties prenantes ».

En 2011, la commission européenne a complété cette définition en désignant ainsi la RSE comme la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société et pour assurer cette responsabilité il faut avant tout que les entreprises respectent les lois en vigueur et les conventions accomplies entre les partenaires sociaux ainsi que d'intégrer les préoccupations en matière sociale, environnementale, éthique, de droits de l'Homme et de consommateurs dans leurs stratégies.

II.3) La norme ISO 26 000

L'ISO 26000 est une norme internationale publiée depuis novembre 2010, qui fournit un ensemble de lignes directrices sur les principes, les concepts, les questions centrales et les domaines d'action relatifs à la RSE de tout type d'organisation. Selon cette norme la responsabilité sociale est « la prise en compte, par les entreprises des enjeux du développement durable et des attentes de ses parties prenantes, dans le respect des lois en vigueur et des normes internationales de comportement » Cette norme comporte sept (7) questions principales concernant la RSE:

- La gouvernance de l'organisation ;

- Les droits de l'Homme ;
- Les relations et conditions du travail ;
- L'environnement ;
- La loyauté des pratiques (anti corruption, concurrence) ;
- Les consommateurs ;
- L'engagement sociétal (relations avec la communauté).

Au cours de ces dernières années, les définitions de la RSE ont beaucoup évolué, ce qui a engendré un embrouillement auprès de l'ensemble des acteurs des entreprises et de la société, pour résumer, les définitions précédentes nous permettent de dégager trois caractéristiques essentielles de la RSE d'aujourd'hui :

- L'entreprise est responsable envers la société à travers le respect des lois (les grands textes internationaux) ;
- L'entreprise a une responsabilité qui se construit dans un dialogue avec les parties prenantes, sur la base d'une transparence sur les pratiques de l'entreprise et de la publication d'information non financières.
- L'entreprise a comme responsabilité de contribuer au développement durable et de recenser, prévenir et réparer les impacts négatifs des activités sur l'environnement, l'emploi, les conditions de travail, les droits de l'homme, la communauté, la lutte contre la corruption, l'intérêt des consommateurs, ainsi sur la chaine d'approvisionnement.

De plus, Ainsi, il convient d'élargir le champ des démarches de la responsabilité générale de l'entreprise où il faut dépasser l'aspect volontaire des actions, et admettre que les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle important dans l'incitation des entreprises pour adopter des comportements plus responsables. La responsabilité sociale des entreprises est un élément important des nouvelles formes de gouvernances qui peut les aider à réagir aux mutations fondamentales (mondialisation, image…). En respectant les normes internationales, les entreprises multinationales peuvent contribuer à assurer un fonctionnement des marchés mondiaux plus propice au Développement Durable.

III) La RSE a Travers La Politique Qualité Et Environnementale De ENIEM:

III.1) assurance qualité et conformité : Pour remédier à ces insuffisances, l'ENIEM a opté pour l'exploitation et l'amélioration du potentiel existant en focalisant ses efforts sur la politique qualité, « l'entière satisfaction durable du client constitue pour notre entreprise l'objectif essentiel », face aux enjeux économiques L'ENIEM a mis en œuvre et a développée un système de management de la qualité conforme au référentiel international ISO 9001/2008, « INTERTEK» pour la conception, fabrication, vente et

service après vente des appareils électroménagers, les cuisinières sont produites sous licence étrangère (Techno gaz-Italie) et portent le label « CE » après avoir obtenu le certificat de CERTIGAZ 90 /396/CE lié à la sécurité des produits fonctionnant au gaz.

La politique qualité de l'ENIEM est basée sur l'amélioration continue :

- Comprendre les besoins présents et futurs de nos client et y rependre efficacement en mettant à leurs disposition des produits et services compétitifs, le souci permanent de l'amélioration de ses processus produits et services ;
- Le développement et l'entretien d'une culture qualité et le professionnalisme au niveau de toutes les structures de l'entreprise ;
- Amélioration en continue l'efficacité du management de la qualité.

Pour accroitre l'efficacité de sa politique qualité et d'assurer son management pertinent, une revue de direction est programmée chaque année afin, d'apprécier le degré d'atteinte des objectives qualités prévus et de localiser les responsabilités, les bilans qualités adressée a chaque fin d'année vont déclenchés des interventions correctives pour remédier aux divers écarts constatés. En effet, chaque année des objectifs qualités sont fixés par l'entreprise, à titre d'exemple ceux de l'année 2014 :

- Accroitre la satisfaction des clients ;
- Diversifier les produits ;
- Améliorer les compétences et la communication du personnel;
- Améliorer les produits existants ;
- Réduire les rebuts et les coûts de non qualité ;
- Augmenter la valeur de la production ;
- Améliorer le chiffre d'affaires.

Cette politique qualité, permet à l'ENIEM de construire un positionnement pertinent et une notoriété dans l'esprit du consommateur algérien, en 2014, l'ENIEM est consacrée comme meilleure produit de l'année pour la sécurité de ses radiateurs à gaz.

Cette politique qualité, permet à l'ENIEM de construire un positionnement pertinent et une notoriété dans l'esprit du consommateur algérien, en 2014, l'ENIEM est consacrée comme meilleure produit de l'année pour la sécurité de ses radiateurs à gaz.

Engagement

- Accroitre la satisfaction des clients à travers la qualité
- Prendre conscience des risques liés gaz
- Installation de cellules mobiles et d'écoute consommateurs
- Modernisation des laboratoires pour les essais qualités et conformités
- Prise en charge totale des vices fabrication (cout, temps, réparation, remplacement…).

III.2) politique environnementale : ENIEM est une entreprise qui active dans le domaine de la fabrication et la commercialisation des produits électroménagers, elle s'est engagée

dans une démarche environnementale, en mettant en place un Système de Management Environnementale selon le référentiel ISO 14001. ENIEM continuera à s'investir dans une démarche de progrès permanent de ses performances environnementales" notamment sur le respect des exigences réglementaires, la préservation des ressources et sur la prévention des pollutions.

Avec le concours de l'ensemble du personnel, l'ENIEM fera le nécessaire pour rester proactive et entretenir son Système de Management Environnementale.

Dans ce contexte La direction générale s'engage à :

- Développer l'écoute des parties intéressées.
- Prévenir les risques de pollution liés à 1'activité de l'entreprise
- Optimiser 1a consommation des ressources (Eau, Energie, ...).
- Allouer les ressources nécessaires au fonctionnement des processus.
- Tenir des réunions de direction pour revoir le contexte, les objectifs et adapter la stratégie de l'entreprise.

III.3) objectifs et cibles environnementaux Année 2018

Objectifs: En conformité avec sa politique environnementale, l'ENIEM se fixe pourL'année 2018 les objectifs suivants :

- L'amélioration de la gestion des déchets.
- La rationalisation de la consommation d'eau et d'énergies.
- La prévention des risques de pollution,
- La formation du personnel sur l'environnement.

Cible:

- Ration déchets générés/Production < O, O8O.
- Elimination des déchets spéciaux dangereux en stock.
- Ratio consommation d'eau /production< 23 M3/tonne.
- Ratio consommation d'énergie électrique/production < 590 kwh/tonne.
- Ratio consommation de gaz/production < 1,90 kth/tonne.
- Former 121 agents sur l'environnement.

III.4) revue de direction du SME 2018

a) Niveau de réalisation des objectifs et cibles ;

b) Evaluation du programme environnemental ;

c) Etat des actions correctives et préventives;

d) Recommandation pour l'amélioration continue.

Tableau n°1 : déchets d'exploitation

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Déchets ménagers &ass(tonnes)	219,178	152,287	73,205	243,456	488,584	53,868
Déchets dangereux (tonnes)	143,45	39,322	150,707	180,172	47,463	1,675
Déchets spéciaux (tonnes)	583,34	707,77	659,938	938,09	439,909	42,278
Total (tonnes)	945,968	899,379	883,28	1361,718	975,95	97,82
Evolution	//	-5%	-2%	+54%	-28%	-90%
Indicateur (tonnes produit)	13372	12670	11600	11691	8271	5276
Quantité spécifique des déchets (tonnes /indicateur)	0,07	0,07	0,08	0,12	0,12	0,02

Source: ENIEM DQE rapport 2018

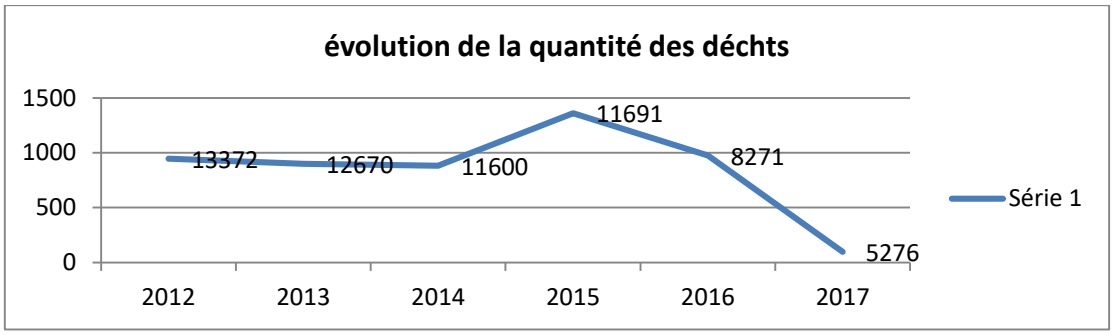

Source : Réalisé suivant les donnés du tableau

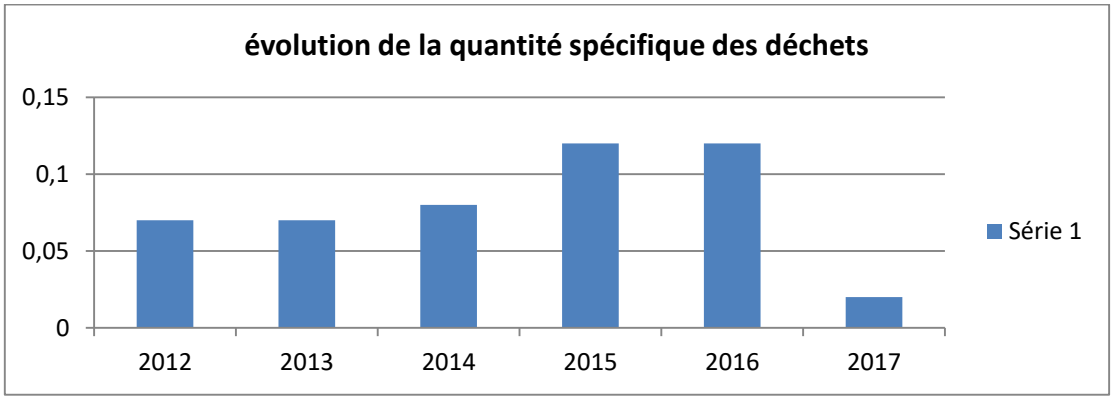

Source : Réalisé suivant les donnés du tableau

On remarque que cette entreprise à réalisée des contre performance dans la maitrise du processus de production à travers la réduction des déchets :

-On remarque que la quantité produite en baisse mais les déchets augmentent l'analyse qu'on peut porter est que cette entreprise :

1) Approvisionnement en matières premières de moyens qualité ce qui engendre plus de rebuts,

2) Défaillance des chaines de production (technologie), 2014 et 2015, enregistre une même production avec une tendance haussière en termes de déchets, défaillance et vieillissement des équipements

3) **manque de maitrise et de qualification des employés**, les départs massifs en retraite des employés qui ont acquis un savoir faire et des compétences non transmises pour les futures recrutés, d'où un programme de formation est indispensable**.**

Face à cette situation l'entreprise est consciente de l'ampleur de la qualité de ses produits sur la satisfaction et la protection du consommateur, d'où la nécessité d'agir en amont sur la qualité de la matière première en élargissant les sources d'approvisionnement et d'effectuer les différentes opérations de réparation et de maintenance des appareilles de production.

Tableau n°2 : état des déchets en stocks de l'entreprise

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Myne
Déchets ménagers &ass(tonnes)	106	143	143	115	50	46	37
Déchets dangereux (tonnes)	703	713	741	746	776	790	790
Déchets spéciaux (tonnes)	99	42	44	60	45	37	46
Total (tonnes)	908	899	929	921	873	873	
Evolution	//	-1%	+ 3%	-1%	-5%	0%	

Source : ENIEM DQE rapport 2018

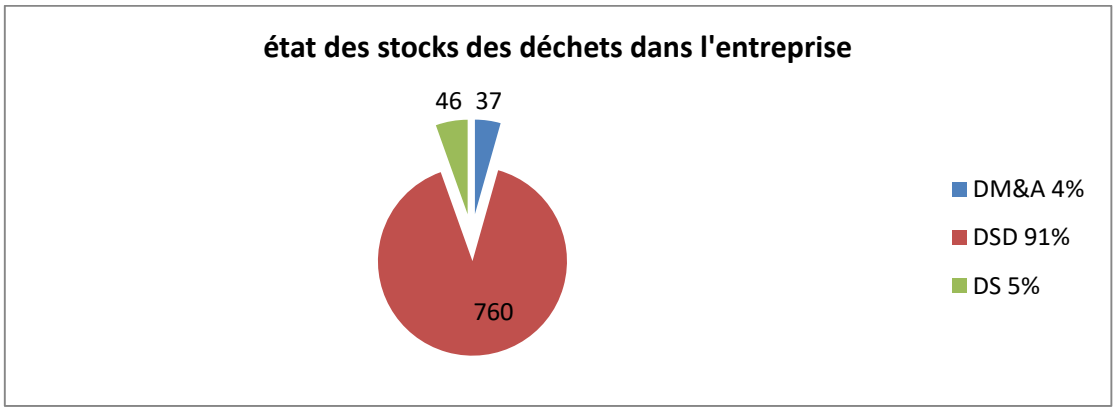

Source : Réalisé suivant les donnés du tableau

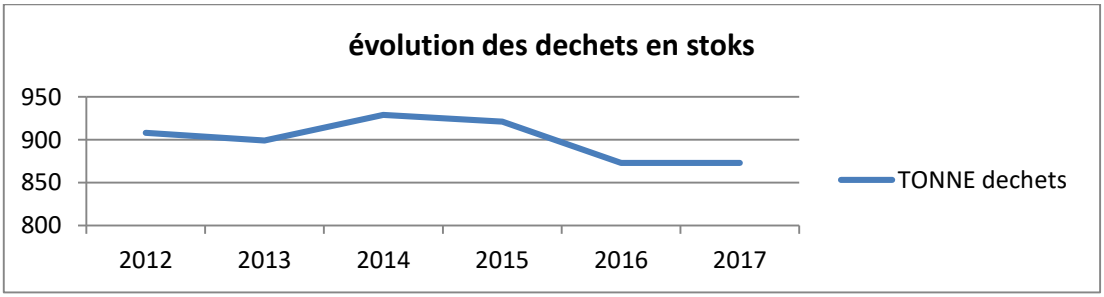

Source : Réalisé suivant les donnés du tableau

On remarque l'entreprise n'a pas respecter l'éthique écologique, suite au stockage de quantités importantes de déchets en particulier les déchets spéciaux dangereux qui représente 91% de ces stocks qui sont d'une tendance stable depuis 2012 à 2017.

III.5) nombre de déversements de substances dangereuses :

Les effluents liquides issus des activités de traitement de surface des différents ateliers des unités sont traités de la station de traitements avant d'être rejetés dans l'oued.

La procédure interne prévoit un contrôle chaque mois pour tous les paramètres énoncé par le décret N° 06-141 du 20 rabai El Aouel 1427 correspondant au 19 avril 2006 définissant les limites des rejets d'affluents liquides industriels.

Tableau N°3 :Suivi des principaux paramètres de pollution :

Substances dangereuses	**2013**	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**	**Valeur limite**
PH (potentiel hydrogène)	/	/	/	/	8,3	**8,5**
DCO (demande chimique en oxygène)	/	/	/	/	118	**120mg/L**
CR (Chrome)	/	/	/	/	0,1	**0,5mg/L**
Ni (Nickel)	/	/	/	/	0,31	**0,5mg/L**

Source : ENIEM DQE 2018

(/) : Informations non disponibles

Suivant le tableau en remarque que, cette entreprise maitrise les effets liés à la pollution de l'environnement en particulier l'eau des rivières avec des taux qui ne dépasse pas la valeur limite mais reste toujours des diversement dangereux de substances chimique qui affectera l'environnement.

Niveau de réalisation des objectifs et cibles :

Performance environnementale	**Objectif**	**Résultat**
Génération des déchets	Quantité spécifique< 0,080	0,08
Pollution	Ne pas dépasser les valeurs limites	Malgré des taux qui ne dépasse pas les valeurs limites mais reste toujours de la pollution suite aux diverses déversements

Source : fait par nous mêmea partir des données précédentes

IV) résultats et discutions : on remarque que :

-des résultats satisfaisants en termes de maitrise de la politique qualité et environnementale, ce qui confère à cette entreprise la protection du consommateur et de l'environnement biologique du consommateur,

-les résultats escomptés restent satisfaisant.

V) Recommandations :

1) réduire le ration quantité de déchets générés /quantité de produits fabriqués : rétablir l'automatisme de la station de traitement des affluents pour un meilleur rendement

2) finaliser l'opération d'élimination des déchets spéciaux dangereux en stock : améliorer la gestion des stocks,

3) assurer toutes les analyses réglementaires dans les laboratoires spécialisés,

4) maitre les moyens et formation du personnels spécialisés

CONCLUSION

Dans le cadre de la promotion de la politique de l'entreprise vis-à-vis de la protection du consommateur, la conciliation entre l'économie installée, les données sociales et l'environnementales a fait que le développement durable reste une forme de développement qui essaye d'assurer un équilibre entre ces trois dimensions à savoir : la dimension économique, sociale et environnementale.

Face à l'ensemble de ces défis, l'ENIEM a met en place un nouveau modèle commercial et industriel respectueux pour le consommateur et l'environnement, plus compétitif, à même de générer plus de bien-être et de contribuer au développement durable. La transition vers cet objectif, implique que les efforts doivent être consolidés et mieux articulés dans le cadre d'une stratégie nationale de promotion et de protection du consommateur.

A ce titre, le Développement durable repose sur un certains nombre de principes qui rend ce concept riche. Parmi ces principes figure le principe de la protection du consommateur et de l'environnement. Ces derniers constituent une partie intégrante du développement durable et de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Transition énergétique et le développement de filières vertes s'inscrivent dans cet objectif, mais les efforts doivent être consolidés et mieux articulés dans le cadre d'une stratégie nationale de promotion de l'économie verte.

OUVRAGES:

- Capron M. «RSE et Développement Durable en PME, comprendre pour agir», Edition Deboeck, Belgique, 2012
- Charles Martinet, « Management et sociétés, Mutations et ruptures », Ed. Vuibert, Paris, 2012
- Bacq.S. et Janssen.F. (2008), « Définition de l'entrepreneuriat social : revue de la littérature selon les critères géographique et thématique », Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME, 9èmeCIFEPME à Louvain La- Neuve, http://web.hec.ca/airepme.
- EMMANUEL A, le développement durable, édition Nathan, France 2005,

- Boncler. J. (2002), « L'économie solidaire : une nouvelle forme d'entrepreneuriat », Actes du deuxième congrès de l'Académie de l'Entrepreneuriat, Bordeaux, Novembre 2002, p.77-95.
- Boncler. J. et Hlady-Rispal.M. (2003), « Caractérisation de l'entrepreneuriat en économie Solidaire », Editions de l'ADREG, 139 pages, (téléchargeable sur http://www.adreg.net).
- MALAVAL ,frédéric, développement durable, assurance et environnement édition économica paris 1999
- GODART, Olivier, environnement et développement durable : une approche méta-économique édition collection ouverture économiques ISSN brexelles 2015
- NOEL Jean françois, économie des ressources naturelles et de l'environnement éditon économie paris 1995
- d'EMMANUEL A, le développement durable, édition Nathan, France 2005

ARTICLES :

- KERDOUN AZZOUZ, l'environnement en algérie : impact sur l'écosystème et stratégie de protection édition laboratoire d'étude et de recherche, alger 2001
- TSAYEM-Demaze, Moise, géopolitique de ldéveloppement durable : les états face aux problèmes environnementaux internationaux
- ZAOUAL Hassen, développement durable des territoires : économie sociale, environnement & innovation édition l'harmattan 2008 ;
- Communication Présenté par Mme BECHEKER Kahina et Mme BEKOUR Farida Axe du Colloque : Développement durable et responsabilité sociale

DOCUMENTS :

- Revue de direction sur la politique environnementale d'ENIEM année 2018
- Politique environnementale ENIEM 2018
- Cibles et objectifs environnementaux
- Rapport de gestion et diverses activités liées à la production et environnement